



Association québécoise de défense des droits des
personnes retraitées et préretraitées

Montreal, le 12 Octobre 2010

Mesdames et Messieurs, Bonsoir !

Je suis Gertrude labelle Présidente de l'AQDR/ Section Rosemont.
Ce soir je suis ici comme représentante d'un organisme communautaire en appuie
au projet « Norampac ».

L'association Québécoise de défense de droits des personnes préretraités et
retraités compte 46 sections dans la province de Québec avec environ 35,000
membres. L'AQDR à 6 sections à Montréal.
La section de Rosemont compte environ 400 membres.

L'AQDR Rosemont a comme mission de défendre des droits et nous revendiquons,
tout ce qui concerne la qualité de vie des aînés. Comme vous le savez dans
Rosemont nous avons un besoin criant de logements appropriés pour les aînés,
pour les personnes en perte d'autonomie, les semi-autonomes, et les 40 – 50ans et
plus. Par ailleurs ces personnes ne peuvent pas se payer un logement décent à
cause de la faiblesse de leurs revenus.

De plus en plus à Rosemont la population est vieillissante et a besoin de
logements sociaux à prix abordables, qui répondent à leurs grands besoins et pour
que les personnes soient en sécurité et puissent se rendre à l'âge avancé.

En plus ces personnes ne veulent pas vivre dans un CHLSD. Elles tiennent à
demeurer à domicile où dans un climat sain vers la fin de leur vie et dans la
dignité.

**Pour ces raisons nous rejoignons la proposition des organismes
communautaires du milieu regroupés à la Table de concertation sur le
logement social et communautaire Bâtir Rosemont par l'innovation et la
concertation (le Bric) pour soutenir ce grand projet pour personnes âgées.**

**L'AQDR Rosemont recommande les Habitations Communautaires Loggia
comme porteur local des 178 logements sociaux du projet « Norampac ».**

Merci de m'avoir écouté.